














2022_Revue de Presse PNRD_mars

05.04.2022

Avenue ID: 347
Coupures: 20
Pages de suite: 7

	29.03.2022	rfj.ch / Radio Fréquence Jura Online Restauration d'un mur en pierres sèches aux Enfers	01
	30.03.2022	Le Quotidien Jurassien La nouvelle charte du Parc du Doubs a été transmise à la Confédération par le ca ... Tirage: 17'251	02
	28.03.2022	Keystone ATS / Agence Télégraphique Suisse Charte remise à la Confédération - obtention du label "Parc" Tirage: 1	03
	28.03.2022	jura.ch / République et canton du Jura Dépôt de la demande de renouvellement du label «Parc naturel régional du Doubs» ...	04
	28.03.2022	rfj.ch / Radio Fréquence Jura Online La charte 2023-2032 du Parc du Doubs remise à la Confédération	05
	28.03.2022	rjb.ch / Radio Jura Bernois Online La charte 2023-2032 du Parc du Doubs remise à la Confédération	07
	28.03.2022	rtn.ch / Radio Neuchâteloise Online La charte 2023-2032 du Parc du Doubs remise à la Confédération	09
	29.03.2022	Journal du Jura Le label «Parc» en ligne de mire Tirage: 7'580	11
	23.03.2022	rfj.ch / Radio Fréquence Jura Online Des marraines et des parrains pour veiller sur les paysages	12
	24.03.2022	Le Quotidien Jurassien Des parrains et marraines du paysage recherchés Tirage: 17'251	13
	04.03.2022	arcinfo.ch / Arcinfo Online Le Parc du Doubs en route pour les dix prochaines années	14
	04.03.2022	canalalpha.ch / Canal Alpha Online Le Parc du Doubs se projette sur dix ans	15
	04.03.2022	Canal Alpha / Le Journal Canal Durée: 00:00:28 Parc du Doubs: l'assemblée générale a officiellement accepté la charte 2023-2032 ...	16

	05.03.2022	ArcInfo Parc du Doubs: feuille de route pour dix ans Tirage: 33'359	17
	05.03.2022	Journal du Jura Prêt pour les dix prochaines années Tirage: 7'580	18
	04.03.2022	Keystone ATS / Agence Télégraphique Suisse Le Parc du Doubs prêt pour les dix prochaines années Tirage: 1	19
	04.03.2022	rfj.ch / Radio Fréquence Jura Online Le Parc du Doubs pose les jalons pour les dix prochaines années	20
	04.03.2022	rjb.ch / Radio Jura Bernois Online Le Parc du Doubs pose les jalons pour les dix prochaines années	22
	04.03.2022	rtn.ch / Radio Neuchâteloise Online Le Parc du Doubs pose les jalons pour les dix prochaines années	24
	04.03.2022	Le Quotidien Jurassien Une importante réforme de la gouvernance adoptée Tirage: 17'251	26

Restauration d'un mur en pierres sèches aux Enfers

Plus de 120 mètres de mur en pierres sèches seront restaurés à l'entrée du village d'ici fin 2023

29.03.2022

Un chantier débute pour le **Parc du Doubs** et ses partenaires aux Enfers. Le Parc a annoncé ce mardi avoir commencé un « important » projet de restauration de mur de pierres sèches aux Enfers. Plus de 120 mètres de mur seront remis en état à l'entrée est du village d'ici fin 2023. 50 mètres seront restaurés cette année, les 70 autres mètres le seront l'année prochaine. /comm-fwo



120 mètres de mur en pierres sèches seront restaurés aux Enfers. (Photo : **Parc du Doubs**)



La nouvelle charte du Parc du Doubs a été transmise à la Confédération par le canton

PARC DU DOUBS La Charte du Parc du Doubs 2023-2032, qui est notamment composée des contrats entre chaque commune membre et le Parc, ainsi que des objectifs stratégiques dans les domaines clés d'activités du Parc, que sont la préservation et valorisation de la nature et du paysage, le renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable, la sensibilisation et l'éducation au développement durable ainsi que la garantie à long terme (gestion et communication), a été déposée à la Confédération par le canton du Jura, canton pilote.

Elle est le résultat d'un vaste processus participatif impliquant en particulier les communes membres et les communes candidates, les associations, les services cantonaux neuchâtelois, bernois et jurassiens, qui a débuté par l'évaluation de la Charte précédente et s'est poursuivi par la formulation des objectifs stratégiques, dont découleront les projets et actions du Parc.

Décision en fin d'année

La demande sera examinée courant 2022 par les services fédéraux et l'octroi du label devrait intervenir en fin d'année, pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

L'obtention du label «Parc du Doubs» ouvre la voie au financement fédéral qui représente 50% du budget total du Parc naturel.

Un territoire agrandi

Suite au vote dans les communes membres et les communes candidates, le Parc du Doubs accueillera dès le 1^{er} janvier 2023 les communes de Muriaux et de Soubey, et prend acte du retrait de la commune neuchâteloise des Planchettes.

Le périmètre du Parc s'accroît ainsi d'environ 18 km² et la population de son espace augmente de 405 personnes, faisant du même coup passer la couverture du Parc du Doubs à 312 km² et 60 543 habitants.

PJN



28.03.2022 14:33:34 SDA 0123bsf
Suisse / Jura / Delémont (ats)
Politique, 11099200, 11099000

Charte remise à la Confédération - obtention du label "Parc"

En sa qualité de canton-pilote, l'Etat jurassien a remis à la Confédération la charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** en vue de l'obtention du label "Parc" au début de l'an prochain. Le texte servira de base aux projets et au financement de l'institution.

La demande sera examinée courant 2022 par les services fédéraux et l'octroi du label devrait intervenir en fin d'année. "L'obtention du label **"Parc du Doubs"** ouvre la voie au financement fédéral qui représente 50% du budget du Parc", a indiqué lundi le canton du Jura.

La charte est notamment composée des contrats entre chaque commune-membre et le Parc. Le texte recense les objectifs stratégiques dans les domaines clés d'activités, comme par exemple la préservation et la valorisation de la nature et du paysage, le renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable et la sensibilisation et l'éducation au développement durable.

La charte est le résultat d'un vaste processus participatif impliquant en particulier les communes-membres et les communes candidates, les associations et les services cantonaux neuchâtelois, bernois et jurassiens. Le **Parc du Doubs** accueillera dès le 1er janvier 2023 les communes jurassiennes de Muriaux et de Soubey et verra le départ des Planchettes (NE), pour un total de 15 communes.

Avec ces modifications, le périmètre du Parc s'accroît d'environ 18 km² et la population de son espace augmente de 405 personnes. Le Parc, à cheval sur les cantons du Jura, Neuchâtel et de Berne, totalise 60'000 habitants.



Dépôt de la demande de renouvellement du label «Parc naturel régional du Doubs» pour la période 2023-2032

Date : 28.03.2022 14:00:00

En sa qualité de canton pilote, l'Etat jurassien a remis à la Confédération la Charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** en vue de l'obtention du label « Parc » le 1^{er} janvier 2023. Fruit d'une large concertation, la charte établit la vision du Parc pour les dix ans à venir et servira de base à ses projets ainsi qu'à son financement.

La Charte du **Parc du Doubs** 2023-2032 constitue le socle contractuel pour les dix prochaines années. Elle est notamment composée des contrats entre chaque commune-membre et le Parc, ainsi que des objectifs stratégiques dans les domaines clés d'activités du Parc : la préservation et valorisation de la nature et du paysage, le renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable, la sensibilisation et l'éducation au développement durable et la garantie à long terme (gestion et communication).

La Charte est le résultat d'un vaste processus participatif impliquant en particulier les communes-membres et les communes candidates, les associations, les services cantonaux neuchâtelois, bernois et jurassiens. Le processus, qui a débuté par l'évaluation de la Charte précédente, s'est poursuivi par la formulation des objectifs stratégiques, dont découleront les projets et actions du Parc.

Déposée à la Confédération par le Canton du Jura, canton pilote, la demande sera examinée courant 2022 par les services fédéraux et l'octroi du label devrait intervenir en fin d'année, pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'obtention du label « **Parc du Doubs** » ouvre la voie au financement fédéral qui représente 50% du budget du Parc.

Suite au vote dans les communes-membres et les communes-candidates, le **Parc du Doubs** accueillera dès le 1^{er} janvier 2023 les communes de Muriaux et de Soubey, et prend acte du retrait de la commune neuchâteloise des Planchettes. Le périmètre du Parc s'accroît ainsi d'environ 18 km² et la population de son espace augmente de 405 personnes, faisant passer la couverture du **Parc du Doubs** à 312 km² et 60'543 habitants.

« Retour

La charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** remise à la Confédération

L'Etat jurassien l'a déposée en vue de l'obtention du label « Parc » qui ouvre la voie au financement fédéral
28.03.2022

En sa qualité de canton-pilote, l'Etat jurassien a remis à la Confédération la charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** en vue de l'obtention du label « Parc » au début de l'an prochain. Le texte servira de base aux projets et au financement de l'institution.

La demande sera examinée courant 2022 par les services fédéraux et l'octroi du label devrait intervenir en fin d'année. « L'obtention du label « **Parc du Doubs** » ouvre la voie au financement fédéral qui représente 50% du budget du Parc », a indiqué lundi le canton du Jura.

La charte est notamment composée des contrats entre chaque commune-membre et le Parc. Le texte recense les objectifs stratégiques dans les domaines clés d'activités, comme par exemple la préservation et la valorisation de la nature et du paysage, le renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable et la sensibilisation et l'éducation au développement durable.

La charte est le résultat d'un vaste processus participatif impliquant en particulier les communes-membres et les communes candidates, les associations et les services cantonaux neuchâtelois, bernois et jurassiens. Le **Parc du Doubs** accueillera dès le 1er janvier 2023 les communes jurassiennes de Muriaux et de Soubey et verra le départ des Planchettes, pour un total de 15 communes.

Avec ces modifications, le périmètre du Parc s'accroît d'environ 18 km² et la population de son espace augmente de 405 personnes. Le Parc, à cheval sur les cantons du Jura, Neuchâtel et de Berne, totalise 60'000 habitants. /
ATS-fwo



L'Etat jurassien a déposé à la Confédération la charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** (Photo : Parc naturel régional)



Radio Fréquence Jura Online

Radio Fréquence Jura
2800 Delémont
032/ 421 70 40
<https://www.rfj.ch/#>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 44'000
Page Visits: 1'376'480



↳ Lire en ligne



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005

Référence: 83831970
Coupure Page: 2/2

du Doubs).

La charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** remise à la Confédération

L'Etat jurassien l'a déposée en vue de l'obtention du label « Parc » qui ouvre la voie au financement fédéral
28.03.2022

En sa qualité de canton-pilote, l'Etat jurassien a remis à la Confédération la charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** en vue de l'obtention du label « Parc » au début de l'an prochain. Le texte servira de base aux projets et au financement de l'institution.

La demande sera examinée courant 2022 par les services fédéraux et l'octroi du label devrait intervenir en fin d'année. « L'obtention du label « **Parc du Doubs** » ouvre la voie au financement fédéral qui représente 50% du budget du Parc », a indiqué lundi le canton du Jura.

La charte est notamment composée des contrats entre chaque commune-membre et le Parc. Le texte recense les objectifs stratégiques dans les domaines clés d'activités, comme par exemple la préservation et la valorisation de la nature et du paysage, le renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable et la sensibilisation et l'éducation au développement durable.

La charte est le résultat d'un vaste processus participatif impliquant en particulier les communes-membres et les communes candidates, les associations et les services cantonaux neuchâtelois, bernois et jurassiens. Le **Parc du Doubs** accueillera dès le 1er janvier 2023 les communes jurassiennes de Muriaux et de Soubey et verra le départ des Planchettes, pour un total de 15 communes.

Avec ces modifications, le périmètre du Parc s'accroît d'environ 18 km² et la population de son espace augmente de 405 personnes. Le Parc, à cheval sur les cantons du Jura, Neuchâtel et de Berne, totalise 60'000 habitants. / ATS-fwo



L'Etat jurassien a déposé à la Confédération la charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** (Photo : Parc naturel régional)



Radio Jura Bernois Online

RJB -Radio Jura Bernois
2710 Tavannes
032/ 482 60 30
<https://www.rjb.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 23'000
Page Visits: 362'485



↳ Lire en ligne



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005

Référence: 83831969
Coupure Page: 2/2

du Doubs).

La charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** remise à la Confédération

L'Etat jurassien l'a déposée en vue de l'obtention du label « Parc » qui ouvre la voie au financement fédéral
28.03.2022

En sa qualité de canton-pilote, l'Etat jurassien a remis à la Confédération la charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** en vue de l'obtention du label « Parc » au début de l'an prochain. Le texte servira de base aux projets et au financement de l'institution.

La demande sera examinée courant 2022 par les services fédéraux et l'octroi du label devrait intervenir en fin d'année. « L'obtention du label « **Parc du Doubs** » ouvre la voie au financement fédéral qui représente 50% du budget du Parc », a indiqué lundi le canton du Jura.

La charte est notamment composée des contrats entre chaque commune-membre et le Parc. Le texte recense les objectifs stratégiques dans les domaines clés d'activités, comme par exemple la préservation et la valorisation de la nature et du paysage, le renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable et la sensibilisation et l'éducation au développement durable.

La charte est le résultat d'un vaste processus participatif impliquant en particulier les communes-membres et les communes candidates, les associations et les services cantonaux neuchâtelois, bernois et jurassiens. Le **Parc du Doubs** accueillera dès le 1er janvier 2023 les communes jurassiennes de Muriaux et de Soubey et verra le départ des Planchettes, pour un total de 15 communes.

Avec ces modifications, le périmètre du Parc s'accroît d'environ 18 km² et la population de son espace augmente de 405 personnes. Le Parc, à cheval sur les cantons du Jura, Neuchâtel et de Berne, totalise 60'000 habitants. / ATS-fwo



L'Etat jurassien a déposé à la Confédération la charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** (Photo : Parc naturel régional)



Radio indép. Neuchâteloise Web

RTN
2074 Marin
032/ 756 01 40
<https://www.rtn.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 46'000
Page Visits: 558'591



↳ Lire en ligne



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005

Référence: 83831968
Coupure Page: 2/2

du Doubs).



PARC DU DOUBS

Le label «Parc» en ligne de mire

En sa qualité de canton-pilote, l'Etat jurassien a remis à la Confédération la charte 2023-2032 du **Parc du Doubs** en vue de l'obtention du label «Parc» au début de l'an prochain. Le texte servira de base aux projets et au financement de l'institution. La demande sera examinée courant 2022 par les services fédéraux et l'octroi du label devrait intervenir en fin d'année. «L'obtention du label «**Parc du Doubs**» ouvre la voie au financement fédéral qui représente 50% du budget du Parc», a indiqué lundi le canton du Jura. La charte est notamment composée des contrats entre chaque commune-membre et le Parc. Le texte recense les objectifs stratégiques dans les domaines clés d'activités, comme par exemple la préservation et la valorisation de la nature et du paysage, le renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable et la sensibilisation et l'éducation au développement durable. **ATS**

Des marraines et des parrains pour veiller sur les paysages

Le **Parc du Doubs** recherche des bénévoles pour s'impliquer dans son « Observatoire photographique du Paysage »
23.03.2022

Le **Parc du Doubs** cherche des parrains et des marraines du paysage dans le cadre de son Observatoire photographique du Paysage. Cette démarche initiée en 2017 vise à « sensibiliser les publics à la valeur et aux changements du paysage de notre territoire ». Le **Parc du Doubs** annonce ce mercredi que la démarche est ouverte à tous et que les engagements sont simples. « Il s'agit de photographier une à deux fois par an le même paysage pour suivre son évolution dans le temps », précise le **Parc du Doubs**.

L'Observatoire photographique du Paysage a pour objectif de « mieux connaître l'évolution et les éléments marquants de nos paysages et de sensibiliser le grand public à une meilleure prise en compte de ces derniers ».

Le **Parc du Doubs** indique encore dans son communiqué qu'une journée de formation a lieu le 9 avril, de 10h à 17h, à Saignelégier. Pour toute information complémentaire et/ou inscription (jusqu'au 6 avril) : inscription@parcdoubs.ch ou 032 420 46 74. /comm-fwo



Le **Parc du Doubs** cherche des parrains et des marraines du paysage.



Des parrains et marraines du paysage recherchés

PARC DU DOUBS Le Parc du Doubs recherche des parrains et marraines pour s'impliquer dans son Observatoire photographique du paysage.

Initiée en 2017, cette démarche participative, ouverte à tous, a pour vocation de sensibiliser les publics à la valeur et aux changements du paysage de notre territoire. Dans ce cadre, l'entité régionale demande aux bénévoles de photographier une à deux fois par an le même paysage afin de suivre son évolution dans le temps.

Une journée de formation

Pour accompagner les nouveaux parrains et nouvelles marraines du paysage, le **Parc du Doubs** organise une journée de formation gratuite à la photographie documentaire le 9 avril, de 10 h à 17 h, à Saignelégier.

Celle-ci débutera par une présentation de l'Observatoire du paysage du parc et des modalités du projet. Après un repas offert sur place, l'après-midi se poursuivra sur le terrain afin de s'initier aux techniques de la photographie documentaire de paysage, via un

protocole proposé par l'entité pour suivre l'évolution des sites qui constituent le fonds documentaire de l'Observatoire.

KBR

Informations:

Les personnes intéressées sont priées de se munir d'un appareil photo (reflex), d'un trépied (si possible), ainsi que des vêtements adaptés à la météo du jour. Informations complémentaires et/ou inscriptions jusqu'au 6 avril par courriel à inscription@parcdoubs.ch ou au ☎ 032 420 46 74.



Un exemple de paysage qui pourrait être documenté par les marraines et les parrains du paysage. **PARC DU DOUBS**



Le Parc du Doubs en route pour les dix prochaines années

Le Parc naturel régional du Doubs s'est doté d'une charte pour les dix prochaines années. Ce document qui présente une description du territoire, les enjeux du moment ainsi que les principaux objectifs a été adopté ce jeudi 3 mars par l'assemblée générale extraordinaire.

04 mars 2022, par Keystone - ATS

Le Parc du Doubs a fixé jeudi 3 mars ses lignes directrices pour les dix ans à venir. D'ici à la fin du mois, le canton du Jura aura déposé le projet de charte à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Cette instance va se prononcer au cours du 2e semestre 2022 sur le renouvellement du label «Parc d'importance nationale» pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2023. A cette date, le Parc du Doubs comptera 15 communes sur un territoire de 312 km².

Les objectifs de la nouvelle Charte 2023-2032 s'inscrivent dans la continuité des actions initiées depuis 2013, notamment au niveau de la préservation de la biodiversité, ont expliqué les responsables du parc. Il s'agira aussi de renforcer les actions dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de la mobilité douce.



Le Doubs les Brenets



Le Parc du Doubs se projette sur dix ans

2022-03-04

L'Assemblée générale du Parc du Doubs a signé la Charte 2023-2032 jeudi soir au Noirmont. Il s'agit d'une étape du processus de renouvellement du label "Parc d'importance nationale", lancé il y a deux ans. Le projet comprend l'adhésion de deux nouvelles communes à son territoire, Soubey et Muriaux, ainsi que le départ de celle des Planchettes. L'espace naturel protégé compte également poursuivre ses projets en cours, touchant entre autres, à l'agriculture et au tourisme.





Parc du Doubs: l'assemblée générale a officiellement accepté la charte 2023-2032

Emission: Le Journal Canal



L'arrivée des communes de Soubey et de Muriaux ainsi que le départ de celle des Planchettes du périmètre du Parc du Doubs était déjà actée, mais hier soir, l'assemblée générale a officiellement accepté la charte 2023-2032.



Parc du Doubs: feuille de route pour dix ans

Le Parc naturel régional du Doubs s'est doté d'une charte pour les dix prochaines années.

Le Parc du Doubs a fixé jeudi 3 mars ses lignes directrices pour les dix ans à venir. D'ici à la fin du mois, le canton du Jura aura déposé le projet de charte à l'Office fédéral de l'environnement (Ofev). Cette instance va se prononcer au cours du 2e semestre 2022 sur le renouvellement du label «Parc d'importance nationale» pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2023. A

cette date, le Parc du Doubs comptera 15 communes sur un territoire de 312 km².

La nouvelle Charte 2023-2032, qui présente une description du territoire, les enjeux du moment ainsi que les principaux objectifs a été adopté ce jeudi 3 mars par l'assemblée générale extraordinaire. Ses objectifs s'inscrivent dans la continuité des actions initiées depuis 2013, notamment au niveau de la préservation de la biodiversité, ont expliqué les responsables du parc. Il s'agira aussi de renforcer les actions dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de la mobilité douce. **ATS**



Prêt pour les dix prochaines années

PARC DU DOUBS

La Charte 2023-2032 adopté jeudi soir en assemblée.

Le Parc du Doubs s'est doté d'une nouvelle charte pour les dix prochaines années. Ce document, qui présente une description du territoire, les enjeux du moment ainsi que les principaux objectifs, a été adopté jeudi soir par l'assemblée générale extraordinaire à Saignelégier.

D'ici à fin mars, le Canton du Jura aura déposé le projet de

charte à l'Office fédéral de l'environnement. Cette instance va se prononcer au cours du 2e semestre 2022 sur le renouvellement du label Parc d'importance nationale pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2023. A cette date, le Parc du Doubs comptera 15 communes, dont La Ferrière, sur un territoire de 312 km². Les objectifs de la Charte 2023-2032 s'inscrivent dans la continuité des actions commencées depuis 2013, notamment au niveau de la préservation de la biodiversité. **C-MPR**



04.03.2022 10:02:19 SDA 0066bsf
Suisse / Jura / Saignelégier JU (ats)
Politique, 11099200, 11099000

Le Parc du Doubs prêt pour les dix prochaines années

Le Parc du Doubs s'est doté d'une charte pour les dix prochaines années. Ce document qui présente une description du territoire, les enjeux du moment ainsi que les principaux objectifs a été adopté jeudi soir par l'assemblée générale extraordinaire.

D'ici à fin mars, le canton du Jura aura déposé le projet de charte à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Cette instance va se prononcer au cours du 2e semestre 2022 sur le renouvellement du label "Parc d'importance nationale" pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2023. A cette date, le Parc du Doubs comptera 15 communes sur un territoire de 312 km².

Les objectifs de la nouvelle Charte 2023-2032 s'inscrivent dans la continuité des actions initiées depuis 2013, notamment au niveau de la préservation de la biodiversité, ont expliqué les responsables du parc. Il s'agira aussi de renforcer les actions dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de la mobilité douce.



Le Parc du Doubs pose les jalons pour les dix prochaines années

L'assemblée générale a accepté jeudi soir la Charte 2023-2032. Cette étape importante s'inscrit dans le processus de renouvellement du label « Parc d'importance nationale » initié il y a deux ans

04.03.2022

Le Parc du Doubs a la prochaine décennie devant lui. Son assemblée générale a accepté jeudi soir la Charte 2023-2032, qui détaille ses objectifs stratégiques. Cette étape s'inscrit dans le processus de renouvellement du label « Parc d'importance nationale » initié il y a deux ans. Cette réunion a réuni une quarantaine de personnes au Noirmont, selon un communiqué. Les objectifs de la nouvelle Charte 2023-2032 s'inscrivent dans la continuité des actions initiées depuis 2013, notamment au niveau de la préservation de la biodiversité. Le Parc prévoit également de renforcer ses actions dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de la mobilité douce, à travers des projets variés et concrets. Les partenaires de l'association, principalement les communes, seront davantage impliqués dans les projets ainsi qu'au niveau décisionnel dans le cadre d'un nouveau comité remodelé au sein duquel chaque commune disposera d'une voix.

Suite au processus de renouvellement de la Charte, les frontières du Parc se sont vues quelque peu redessinées. Deux nouvelles communes - Soubey et Muriaux - font leur entrée dans l'association, alors que celle des Planchettes, dans le canton de Neuchâtel, a choisi de la quitter. Dès l'année prochaine, le Parc du Doubs comptera ainsi 15 communes sur un territoire de 312 km². Les nouveaux statuts ont également été approuvés par l'assemblée générale jeudi soir.

Les prochaines étapes

D'ici à fin mars, le canton du Jura aura déposé le projet de Charte à l'Office fédéral de l'environnement. Celui-ci se prononcera sur le renouvellement du label « Parc d'importance nationale » au cours du deuxième semestre 2022, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2023. /comm-emu



Radio Fréquence Jura Online

Radio Fréquence Jura
2800 Delémont
032/ 421 70 40
<https://www.rfj.ch/#>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 44'000
Page Visits: 1'376'480



Lire en ligne



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005

Référence: 83582567
Coupure Page: 2/2



Le Parc naturel régional du Doubs pour la période 2023-2032. (Image: Parc du Doubs)



Radio Jura Bernois Online

RJB -Radio Jura Bernois
2710 Tavannes
032/ 482 60 30
<https://www.rjb.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 23'000
Page Visits: 362'485



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005

Référence: 83582565
Coupure Page: 1/2

Le Parc du Doubs pose les jalons pour les dix prochaines années

L'assemblée générale a accepté jeudi soir la Charte 2023-2032. Cette étape importante s'inscrit dans le processus de renouvellement du label « Parc d'importance nationale » initié il y a deux ans

04.03.2022

Le Parc du Doubs a la prochaine décennie devant lui. Son assemblée générale a accepté jeudi soir la Charte 2023-2032, qui détaille ses objectifs stratégiques. Cette étape s'inscrit dans le processus de renouvellement du label « Parc d'importance nationale » initié il y a deux ans. Cette réunion a réuni une quarantaine de personnes au Noirmont, selon un communiqué. Les objectifs de la nouvelle Charte 2023-2032 s'inscrivent dans la continuité des actions initiées depuis 2013, notamment au niveau de la préservation de la biodiversité. Le Parc prévoit également de renforcer ses actions dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de la mobilité douce, à travers des projets variés et concrets. Les partenaires de l'association, principalement les communes, seront davantage impliqués dans les projets ainsi qu'au niveau décisionnel dans le cadre d'un nouveau comité remodelé au sein duquel chaque commune disposera d'une voix.

Suite au processus de renouvellement de la Charte, les frontières du Parc se sont vues quelque peu redessinées. Deux nouvelles communes - Soubey et Muriaux - font leur entrée dans l'association, alors que celle des Planchettes, dans le canton de Neuchâtel, a choisi de la quitter. Dès l'année prochaine, le Parc du Doubs comptera ainsi 15 communes sur un territoire de 312 km². Les nouveaux statuts ont également été approuvés par l'assemblée générale jeudi soir.

Les prochaines étapes

D'ici à fin mars, le canton du Jura aura déposé le projet de Charte à l'Office fédéral de l'environnement. Celui-ci se prononcera sur le renouvellement du label « Parc d'importance nationale » au cours du deuxième semestre 2022, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2023. /comm-emu

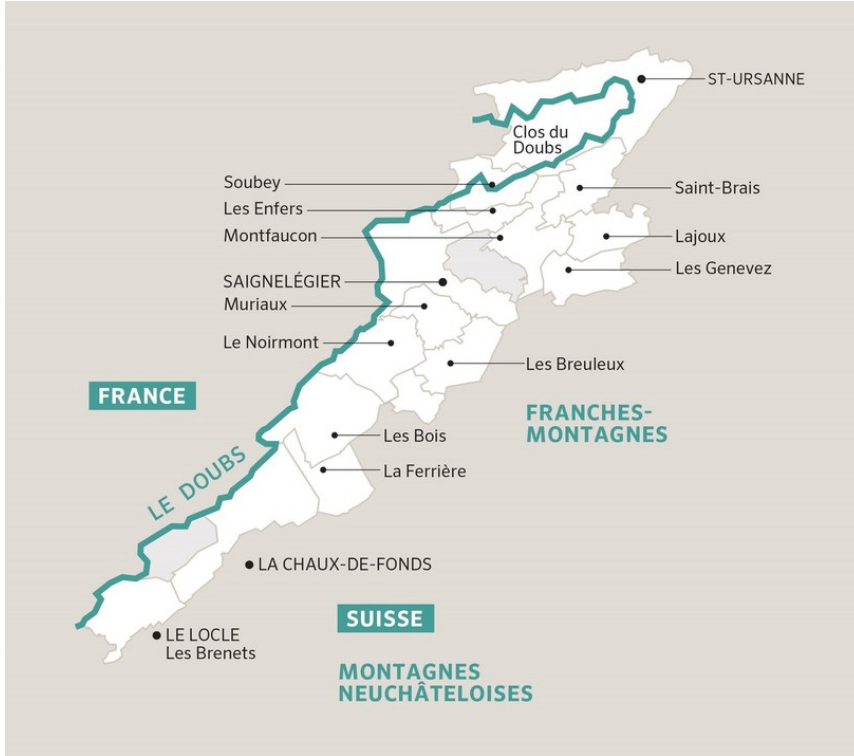


Lire en ligne



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005

Référence: 83582565
Coupure Page: 2/2



Le Parc naturel régional du Doubs pour la période 2023-2032. (Image: Parc du Doubs)



Radio indép. Neuchâteloise Web

RTN
2074 Marin
032/ 756 01 40
<https://www.rtn.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 46'000
Page Visits: 558'591



Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005
Référence: 83582566
Coupure Page: 1/2

Le Parc du Doubs pose les jalons pour les dix prochaines années

L'assemblée générale a accepté jeudi soir la Charte 2023-2032. Cette étape importante s'inscrit dans le processus de renouvellement du label « Parc d'importance nationale » initié il y a deux ans

04.03.2022

Le Parc du Doubs a la prochaine décennie devant lui. Son assemblée générale a accepté jeudi soir la Charte 2023-2032, qui détaille ses objectifs stratégiques. Cette étape s'inscrit dans le processus de renouvellement du label « Parc d'importance nationale » initié il y a deux ans. Cette réunion a réuni une quarantaine de personnes au Noirmont, selon un communiqué. Les objectifs de la nouvelle Charte 2023-2032 s'inscrivent dans la continuité des actions initiées depuis 2013, notamment au niveau de la préservation de la biodiversité. Le Parc prévoit également de renforcer ses actions dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de la mobilité douce, à travers des projets variés et concrets. Les partenaires de l'association, principalement les communes, seront davantage impliqués dans les projets ainsi qu'au niveau décisionnel dans le cadre d'un nouveau comité remodelé au sein duquel chaque commune disposera d'une voix.

Suite au processus de renouvellement de la Charte, les frontières du Parc se sont vues quelque peu redessinées. Deux nouvelles communes - Soubey et Muriaux - font leur entrée dans l'association, alors que celle des Planchettes, dans le canton de Neuchâtel, a choisi de la quitter. Dès l'année prochaine, le Parc du Doubs comptera ainsi 15 communes sur un territoire de 312 km². Les nouveaux statuts ont également été approuvés par l'assemblée générale jeudi soir.

Les prochaines étapes

D'ici à fin mars, le canton du Jura aura déposé le projet de Charte à l'Office fédéral de l'environnement. Celui-ci se prononcera sur le renouvellement du label « Parc d'importance nationale » au cours du deuxième semestre 2022, pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2023. /comm-emu



Radio indép. Neuchâteloise Web

RTN
2074 Marin
032/ 756 01 40
<https://www.rtn.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 46'000
Page Visits: 558'591



Lire en ligne

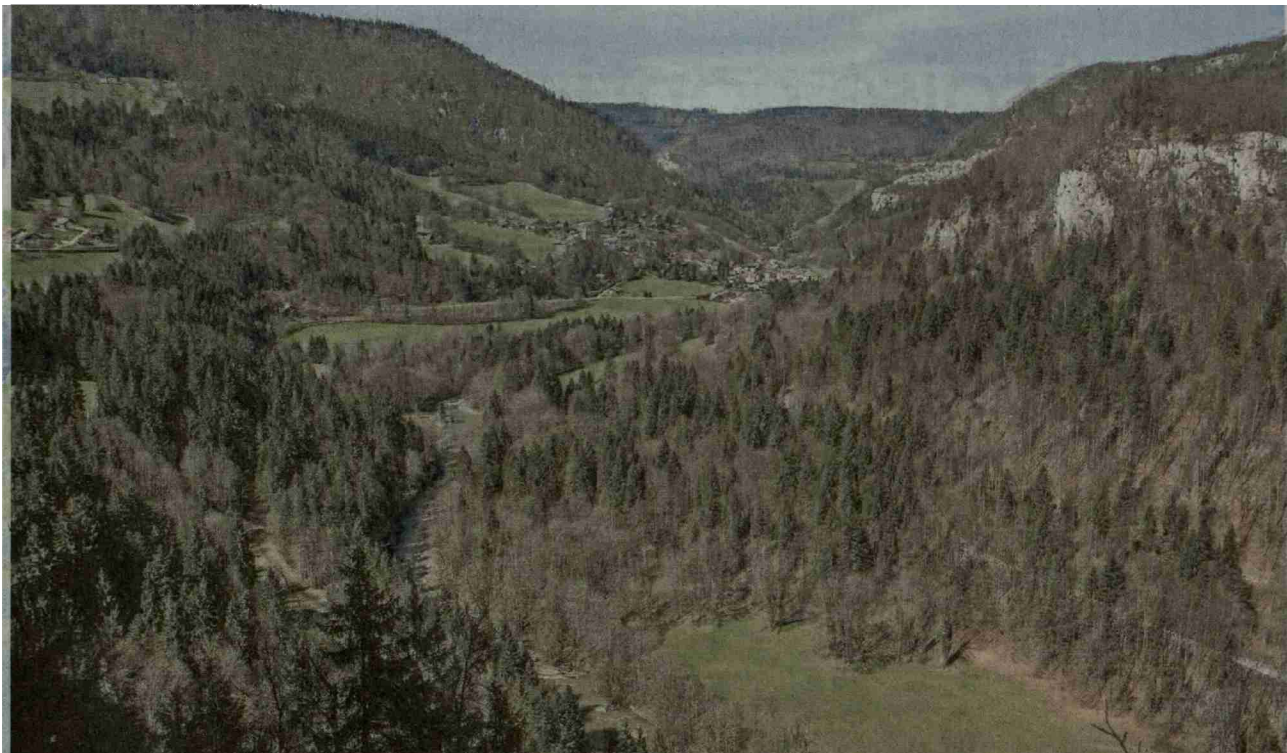


Ordre: 1087983
N° de thème: 808.005

Référence: 83582566
Coupure Page: 2/2



Le Parc naturel régional du Doubs pour la période 2023-2032. (Image: Parc du Doubs)



La nouvelle charte du Parc du Doubs a été adoptée hier soir lors d'une assemblée extraordinaire.

ARCHIVES OLIVIER NOAILLON

PARC DU DOUBS

Une importante réforme de la gouvernance adoptée



La charte 2023-2032 du Parc du Doubs a été adoptée hier soir lors d'une assemblée générale extraordinaire, en présence du ministre de l'environnement et président du gouvernement David Eray. Les statuts de l'association ont également été modifiés, afin de permettre une meilleure représentation des différents acteurs, notamment des communes.

PASCAL JAQUET NOAILLON

C'est à l'unanimité que les membres présents hier soir ont adopté la nouvelle charte du Parc du Doubs, portant sur la période 2023-2032.

Elle comprend quatorze objectifs stratégiques, qui visent à la préservation et la valorisation de la nature et du paysage; au renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable; à la sensibilisation et l'éducation au développement durable; à la garantie à long terme du territoire du Parc.

Un nouvel axe stratégique, qui n'existait pas dans la précédente charte, a été inclus. Il concerne le domaine de la recherche: «L'expérience et les contacts noués avec plusieurs entités de formation et de recherche nous ont amenés à inclure le thème de la recherche», a expliqué le directeur du Parc Régis Borruat.

Renforcer la représentation

Afin de renforcer la représentation des différents ac-

teurs, et notamment des communes, de nouveaux statuts ont également été adoptés. Ils prévoient une réforme importante de la gouvernance, avec la création d'un comité élargi, qui comprendra au maximum 29 membres.

Il se composera du président, du vice-président, d'un représentant de l'exécutif de chaque commune-membre et d'autres membres représentant les milieux associatifs et les prestataires de services. Ce comité siègera deux à trois fois par année et aura avant tout un rôle stratégique.

Au côté de ce comité élargi, le bureau exécutif comprendra cinq à neuf membres, dont la majorité seront des représentants des communes membres. Il se composera du président, du vice-président ainsi que de membres issus du comité élargi proposés par les communes-membres et les autres membres. Il se réunira quant à lui huit à neuf fois par année et aura un rôle essentiellement opérationnel.

Actuellement, seules six communes sur quinze sont représentées au comité. Elles le seront toutes dès l'année prochaine, ce qui renforcera le pouvoir des communes», s'est réjouie la présidente du Parc Véronique Gigon.

Muriaux admise

Signalons encore que la commune de Muriaux a été formellement admise hier soir en tant que «commune-candidate», ce qui lui a permis de participer aux délibérations à part entière. La commune de Soubey n'intégrera le Parc qu'au début de l'année pro-

chaine.

L'expérience et les contacts noués avec plusieurs entités de formation et de recherche nous ont amenés à inclure le thème de la recherche.



A

Région +

Fr.-Montagnes +

Expositions

Biodiversité

Nature

04.03.2022

Les insectes au cœur de deux expositions au Centre Nature Les Cerlatez

Après une pause hivernale, le Centre Nature Les Cerlatez rouvrira ses portes le 7 mars prochain. Deux expositions y seront proposées, l'une consacrée aux abeilles, l'autre aux insectes nocturnes.

Exposition sur les abeilles chez les insectes sera visible jusqu'au 25 octobre 2022




Pascale Jaquet Noillon

Partager cet article



Depuis de nombreuses années, les organisations de protection de la nature attirent l'attention du public sur la disparition des insectes. Une étude menée entre 1989 et 2015 dans plus de 60 aires protégées en Allemagne de l'Ouest a en effet révélé un déclin de plus de 75% de la biomasse des insectes volants. Les deux expositions proposées au Centre Nature des Cerlatez tombent donc à point nommé pour sensibiliser le public à cette problématique, en attirant son attention sur le rôle majeur que jouent les abeilles et autres pollinisateurs dans la production alimentaire et la santé des écosystèmes. La valeur de pollinisation par les abeilles en Suisse est en effet estimée à 350 millions de francs par an selon une étude publiée en 2017 par le chercheur de l'agroscope Louis Sutter.

«Ces expositions sont aussi là pour rappeler les menaces actuelles qui pèsent sur les pollinisateurs», a souligné hier en conférence de presse la présidente de la FJA Sonia Burri-Schmassmann.

L'exposition Abeilles et biodiversité, qui sera visible jusqu'au 29 octobre, présente le travail d'Yves Sanglard, photographe et apiculteur ajoulot, qui, durant une dizaine d'années, a inventorié et photographié plus de 250 plantes mellifères sur lesquelles butinent





caractéristiques et leurs propriétés, notamment leur valeur en pollen et en nectar.

«Ces expositions sont aussi là pour rappeler les menaces actuelles qui pèsent sur les pollinisateurs.»

Offrir une diversité florale

«Le but de cette exposition est également d'encourager les gens à offrir une diversité florale aux insectes dans leurs jardins, notamment avec des plantes mellifères qui sont également aromatiques et médicinales, comme la sauge, le romarin, le thym, la mauve ou la lavande», explique Sonia Burri-Schmassmann. La deuxième exposition, baptisée Nuit blanche chez les insectes, sera quant à elle visible jusqu'au 28 octobre 2023. Interactive et ludique, elle a été imaginée par le Centre Pro Natura de Champ-Pittet, et permettra de découvrir le monde méconnu de la vie nocturne des insectes ainsi que leurs stratégies pour se nourrir, échapper aux prédateurs, se cacher la journée ou trouver leur partenaire. Grâce à un jeu d'adresse, petits et grands auront par exemple l'opportunité de comprendre comment le ver luisant produit de la lumière ou celle de se mettre dans la peau d'un insecte qui doit retrouver son chemin en ne se fiant qu'aux odeurs.





A

Région +

Porrentruy (district) +

Epiquerez

21.03.2022

Balade samedi à la découverte de la nature dans le Clos du Doubs

Le groupe Clos d'Idées organise une balade nature ce samedi de 14 h à 16 h.

Le groupe Clos d'Idées organise une balade nature ce samedi de 14 h à 16 h.

© LQJ





Le groupe Clos du Doubs organise une balade nature ce samedi de 14 h à 16 h. Elle se déroulera dans les alentours du village d'Épiquerez et sera menée par Carine Beuchat, assistante de projets «Nature» auprès du Parc naturel régional du Doubs. D'une longueur d'un peu moins de 8 kilomètres, la randonnée permettra de découvrir plusieurs éléments contribuant à la biodiversité: une mare, une source protégée, des gouilles, un arbre protégé et un autre fraîchement planté. Les organisateurs précisent que la balade est facile d'accès, seule une montée raide d'un dénivelé de 250 mètres figurant sur le tracé.

Covoiturage mis sur pied

Par ailleurs, un covoiturage sera mis sur pied depuis les localités de Saint-Ursanne, Montenol et Épauvillers. Inscriptions par téléphone au 079 345 01 81.

S'abonner à la newsletter gratuite

"À l'aube de l'aQtu", votre point d'information préparé chaque matin par la rédaction du *Quotidien Jurassien*.

Services





Météo

Espace Abonnés

Conditions générales

Dites-moi

Impressum

FAQ

En images

Politique de

Photos

Confidentialité

Vidéos

Dans le temps

Powered by **iomedia**





Aa

Région +

Fr.-Montagnes +

Enseignement

Nature

Sciences +

30.03.2022

Une classe au chevet des batraciens de la Gruère

La classe de Lucien Kohler, des Enfers, a participé hier matin au sauvetage des batraciens à proximité de l'étang de la Gruère. Les enfants ont suivi les barrières installées pour l'occasion, avant de lâcher les batraciens dans l'étang.

Les batraciens sont relâchés dans l'étang au cours de la matinée.



**Pascale Jaquet Noaillon**

Il est 7 h 45. Une petite pluie froide tombe sur le parking du Centre Nature des Cerlatez, où la classe de Lucien Kohler a rendez-vous avec les accompagnants du jour, Delphine Devenoges, la directrice du Centre Nature, et Daniel Chaignat, des Naturalistes francs-montagnards, un des pionniers du sauvetage des batraciens dans la région.

L'habitude de sortir

La météo n'effarouche en rien les gamins. Il faut dire qu'ils ont l'habitude de sortir par tous les temps, Lucien Kohler étant un fervent adepte de l'enseignement en plein air. La sortie de ce jour a été dûment préparée: lorsqu'ils sont interrogés sur les différences entre grenouilles et crapauds, par exemple, les gamins sont incollables. Ils vont même jusqu'à savoir reconnaître un mâle d'une femelle.

Par contre, lorsque Daniel Chaignat leur demande pourquoi les batraciens migrent chaque année en direction des zones humides pour se reproduire, c'est plutôt le silence radio: «Parce que les œufs n'ont pas de coquilles, et que s'ils n'étaient pas dans l'eau, ils se dessécheraient», explique l'ancien enseignant de sciences naturelles. Tiens, oui, on n'y avait pas pensé.

Après une brève introduction et quelques consignes sur la manière de remplir les formulaires, la petite équipe se met en branle, direction premiers seaux. «Oh, une grenouille, elle est trop belle», s'exclament les





femelle», s’amuse le naturaliste. «La technique d’accouplement des amphibiens sans queue est appelée amplexus. Le mâle agrippe la femelle avec ses pattes et le sperme coule sur les œufs pour les féconder. Il n’y a pas de pénétration puisque les amphibiens ne disposent pas de pénis», précise-t-il, ajoutant: «Vous pourrez expliquer ça à vos parents à midi.»

La plupart des enfants sont parfaitement à l’aise avec les amphibiens, même si certains manifestent une certaine réticence à les toucher: «C’est gluant?» demande une petite fille. «Non, non», la rassure Delphine Devenoges, qui précise cependant: «Il vaut mieux éviter de mettre les doigts dans la bouche ou les yeux après les avoir touchés, car cela peut être irritant.»

Un peu plus loin, une gamine s’étonne: «Il y a beaucoup plus de mâles que de femelles.» Effectivement, confirme Daniel Chaignat, c’est habituel chez le crapaud. «Et puis, on constate généralement que les mâles migrent avant les femelles. Comme on est en début de saison, cela semble logique.»

S’il devient très vite routinier de sortir crapauds et grenouilles des seaux, la présence du premier triton ne passe pas inaperçu: «Venez voir, trop cool, il y a un triton!» s’exclame le premier à le repérer.

«Ils adorent avoir le sentiment d’être utiles.»



de la tourbière des Enters, et on a vu plusieurs batraciens écrasés sur la route. Cela leur a permis de comprendre la problématique et de donner un véritable sens à ce qu'on a fait aujourd'hui», précise leur enseignant Lucien Kohler, qui ajoute: «Ils adorent avoir le sentiment d'être utiles.»



S'abonner à la newsletter gratuite

"À l'aube de l'aQtu", votre point d'information préparé chaque matin par la rédaction du *Quotidien Jurassien*.

Services

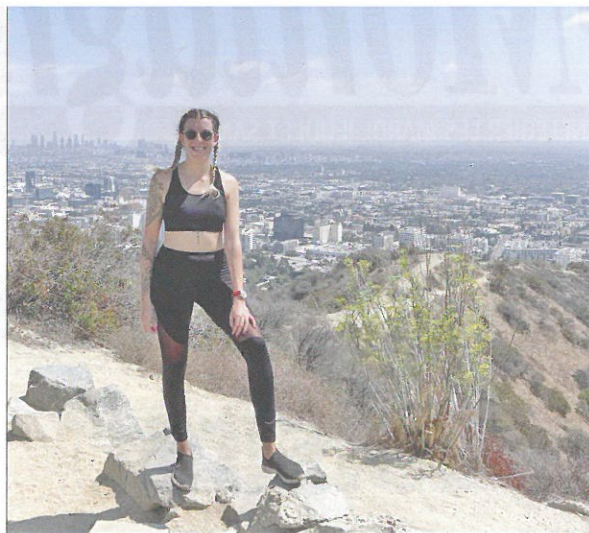


Elle est revenue dans la région après plus de deux ans aux Etats-Unis. Laura Tarchini, Taignonne travaillant pour l'entreprise horlogère Richard Mille, a élu domicile à Los Angeles il y a plus de quatre ans. Ses visites régulières en Suisse ont été interrompues par la pandémie, qui a bouleversé son quotidien comme ses projets.

«La dernière fois que j'étais aux Franches-Montagnes, c'était pour le Marché-Concours 2019» se souvient Laura Tarchini, avec un brin de nostalgie. Cette enfant de Saignelégier n'a pas pu quitter les Etats-Unis, où elle a déménagé il y a quatre ans, depuis le début de la pandémie. Le pays a en effet fermé ses frontières pendant de longs mois pour éviter la propagation du coronavirus.

Alors qu'elle rentrait habituellement en Suisse plusieurs fois par an, Laura a dû prendre son mal en patience, espérant à plusieurs reprises pouvoir prendre l'avion. En vain. Lors de ces longs mois d'attente, les appels vidéo lui ont permis de garder un lien avec sa famille et ses amis.

Malgré ce substitut, ses proches et sa région lui ont inévitablement manqué. Pourtant, alors qu'elle repart aujourd'hui dans son pays d'accueil après trois semaines dans la région, la Franc-Montagnarde envisage de s'établir à long terme dans la Cité des Anges, toujours pour le compte de l'entreprise Richard Mille.



Partie vivre aux Etats-Unis, Laura Tarchini n'a pas pu revenir dans ses Franches-Montagnes natales au cours de ces deux dernières années. La faute à la pandémie. De retour au bercail, elle évoque le contraste entre la vie au pays de l'Oncle Sam (à gauche) et en Suisse (à droite).



«Avant la pandémie, je pensais travailler deux ou trois ans à L.A. et rentrer en Suisse. Mais être obligée de rester là-bas m'a fait réaliser que je m'y plaisais. Aujourd'hui, je ne pourrais plus vivre ici... c'est trop calme!» rit-elle.

En plus de deux ans et demi d'absence, Laura Tarchini a perdu l'habitude de la vie dans le district. «Je vois ma mère ou ma sœur s'énerver sur la route, alors qu'il n'y a quasiment pas de circulation si l'on compare à Los Angeles» s'amuse la Californienne d'adoption. Et de poursuivre: «J'étais aussi surprise de voir des adolescents aussi jeunes dans les bars. Aux Etats-Unis, l'âge légal est fixé à 21 ans. Et puis

les horaires des magasins me paraissent très réduits. Près de chez moi, il y a plusieurs supermarchés ouverts tard dans la nuit ou 24 heures sur 24, même si les horaires ont un peu changé à cause de la pandémie».

Levée des mesures sanitaires

L'horlogère a également vécu une transition importante dans nos contrées: la levée d'une grande partie des mesures sanitaires, qui a contrasté avec sa vie des deux dernières années. «La Californie est l'un des états les plus stricts par rapport au virus. Quand je suis partie, le port

du masque était encore obligatoire un peu partout et il fallait montrer une preuve de vaccination pour aller dans les bars ou au restaurant par exemple» détaille Laura Tarchini, précisant toutefois que le contrôle de cette preuve s'avère moins strict qu'en Suisse, le passe sanitaire tel qu'on le connaît n'existant pas outre-Atlantique.

«Sinon, je crois qu'on a vécu les mêmes choses, parfois à quelques semaines d'intervalle» relativise la Loitchoise, qui reconnaît que le vaccin et les mesures sanitaires font débat au sein de ses groupes d'amis... à Los Angeles comme à Saignelégier!

Nina Beuret

Le Parc régional du Doubs pose les jalons pour l'avenir

L'assemblée générale extraordinaire du Parc naturel régional du Doubs (PNRD) a accepté, jeudi soir au Noirmont, la Charte 2023-2032, ouvrant la voie à dix nouvelles années d'activités. Cette étape importante s'inscrit dans le processus de renouvellement du label «Parc d'importance nationale» initié il y a deux ans. Les nouveaux statuts du PNRD ont également été approuvés.

Une quarantaine de personnes ont participé, jeudi soir, à l'assemblée générale extraordinaire du Parc du Doubs. Point principal figurant à l'ordre du jour: les membres ont accepté la Charte 2023-2032, socle des activités et projets menés par le Parc.

Ce document présente une description du territoire, les enjeux du moment, la vision à dix ans ainsi que les principaux objectifs du PNRD. Ces derniers ont été élaborés dans

le cadre d'un processus participatif mené au printemps 2021, au cours duquel plusieurs ateliers ont réuni les communes, les cantons, la Confédération, le comité et les membres de l'association, les partenaires associatifs et professionnels ainsi que les habitants.

Ces derniers mois, l'avenir du Parc du Doubs a été débattu dans les conseils généraux et assemblées communales. La grande majorité des habitants et/ou leurs représentants ont manifesté leur soutien, votant en faveur du maintien de leur commune dans l'association.

Soubey et Muriaux ayant décidé d'intégrer le Parc, les frontières de celui-ci ont été redessinées. Les deux communes font leur entrée dans l'association, alors que celle des Planchettes a choisi de la quitter. Dès 2023, le Parc du Doubs comptera donc 15 communes sur un territoire de 312 km².



L'assemblée générale extraordinaire a validé la Charte 2023-2032. photo archives

Les objectifs de la nouvelle Charte 2023-2032 s'inscrivent dans la continuité des actions menées depuis la labellisation du PNRD en 2013, notamment au niveau de la préservation de la biodiversité. Le PNRD prévoit toutefois de renforcer ses actions dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de la mobilité douce.

Nouveauté: les partenaires du Parc, principalement les communes, seront davantage impliqués dans les projets ainsi qu'au niveau décisionnel, ceci dans le cadre d'un comité remodelé au sein duquel chaque commune disposera d'une voix. A noter que les nouveaux statuts ont également été approuvés, tout comme l'admission de Muriaux au titre de commune-candidate, statut hybride en attendant son adhésion officielle au 1^{er} janvier 2023.

La suite des opérations

La suite? Le canton du Jura devra déposer le projet de charte à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), lequel se prononcera sur le renouvellement du label «Parc d'importance nationale» au cours du deuxième semestre 2022, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023. LEM

à plus de 100 mètres de hauteur. Une performance originale pour ce funambule des temps modernes, détenteur de plusieurs records mondiaux. Le sportif nous raconte son expérience en Suisse.

Accrochée entre deux éoliennes au Peuchapatte, une sangle textile d'environ cinq centimètres de largeur s'est trouvée, mardi et mercredi derniers, tendue à 108 mètres de hauteur. Nathan Paulin s'est élancé dessus pour parcourir les 620 mètres le séparant de son point d'arrivée. Le Français a réalisé quatre traversées sur deux jours, chacune lui prenant 30 minutes environ. Un défi personnel et une performance originale que le sportif, accompagné par une équipe technique de 12 personnes, a documenté en vidéos et en photos.

«Quand on est là-haut, on se rend compte qu'on n'est pas grand chose» commente le jeune homme originaire de Haute-Savoie. Habitué de la discipline dite «Highline», qu'il pratique depuis 10 ans, ce sportif de 28 ans n'a eu de cesse d'établir de nouveaux records mondiaux.

Désireux de se lancer un défi hors du commun, Nathan Paulin s'est alors mis à la recherche d'un site éolien pour s'illustrer entre deux titans de métal. Contactée par son équipe, la société suisse Alpiq a répondu favorablement à sa demande et le groupe est venu établir ses quartiers sur le site du Peuchapatte, investi pour deux jours.

Quelque chose de personnel

Interrogé sur place mercredi matin, le sportif confie: «Je viens chercher quelque chose de personnel». Regardant l'espace séparant les deux éoliennes qu'il a pris le temps d'apprivoiser sur deux jours, il poursuit: «Evoluer sur le fil, c'est une manière de se recentrer en s'ouvrant sur ce qu'il y a autour. Une sensation qui m'a rendu addict à la discipline». Et ce géant de presque deux mètres d'ajouter: «Là-haut, j'entre dans un état de conscience modifiée, comme une méditation guidée».

Si son corps tout entier est en alerte et sa concentration au maximum, son esprit, lui, peut s'échapper. A chaque traversée, les pensées affluent. «Mais aucune ne concerne la



Le Haut-Savoyard Nathan Paulin a réalisé, mardi et mercredi, une traversée de 620 mètres de long entre deux éoliennes au Peuchapatte, à 108 mètres de hauteur. photo David Machet

mort. Quand on monte, on est sûr à 100% de réussir. C'est une discipline qui paraît risquée mais qui ne l'est pas du tout. Je suis relié en permanence à

Une opération marketing

Un funambule entre deux éoliennes: l'image n'est pas banale. Organisé par Suisse Eole (l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse), en collaboration avec la société propriétaire du parc éolien du Peuchapatte Alpiq, l'événement a fait parler de lui dans tout le pays. De quoi réjouir Anita Niederhäusern, responsable de la communication pour Suisse Eole.

«J'ai été approchée par Nathan Paulin, qui était en quête d'un parc éolien voulant bien l'accueillir. Il avait vu quelqu'un faire ça pour marquer l'anniversaire d'un parc et avait fait plein de demandes, tant en France qu'en Suisse. Tout le monde lui avait dit non» raconte Anita Niederhäusern, précisant que, même à Saint-Brais, Nathan Paulin n'était pas le bienvenu. «La société coopérative ADEV, propriétaire du site, ne voyait pas l'intérêt...»

Anita Niederhäusern, elle, est aussitôt séduite par ce projet un peu fou. «C'est génial pour faire parler de l'éolien! Les gens disent tellement de bêtises sur les éoliennes. Moi, je suis convaincue que les énergies renouvelables ont leur place et, là, c'est un aspect vraiment fun» commente-t-elle, enthousiaste.

Responsable de la communication chez Alpiq, Guido Lichtensteiger est du même avis. «Nous avons accepté la proposition car c'était une idée originale. De plus, c'est une performance qui transmet une belle image pour l'éolien» relève-t-il.

«L'un des trucs les plus marquants»

L'opération marketing a été un succès. De nombreux médias nationaux ont relayé cette information insolite. Mieux: les articles étaient

Des barrières pour protéger les batraciens

Pour aider les batraciens à migrer sans risque vers l'étang de la Gruère, des barrières ont été posées en fin de semaine dernière le long de la route cantonale. Ces dernières resteront en place jusqu'au mois de mai et devraient permettre à quelque 2000 amphibiens d'être recueillis.

Le Centre Nature Les Cerlatez et l'entreprise Aménat, spécialisée dans les aménagements naturels, ont posé la semaine dernière des barrières le long de la route cantonale qui borde l'étang de la Gruère, afin de recueillir les différentes espèces de batraciens en migration vers le plan d'eau.

Sceaux enterrés

Cette opération saisonnière, conduite par le Centre Nature et l'Association des naturalistes francs-montagnards, devrait permettre de protéger environ 2000 animaux, pour l'essentiel des crapauds. Les barrières les protégeront des roues meurtrières des véhicules de passage, en les guidant vers des sceaux enterrés à intervalles réguliers. Les petits animaux



La pose saisonnière de barrières, visant à aider les batraciens lors de leur migration vers l'étang de la Gruère, a été reconduite.

photo Centre Nature Les Cerlatez

seront ensuite libérés dans les eaux propices à leur reproduction. LFM/ad

La journée équestre amicale se mue en rallye sur route

Changement de programme à Muriaux, où les organisateurs de la Journée équestre amicale sur neige ont préféré renoncer à l'événement sur gazon. Trop humide, le terrain n'aurait pas tenu le choc. A défaut, un rallye équestre sur route se tiendra dimanche dès 10 heures, au départ du village.

Action, réaction! «Le comité a décidé, au vu du nombre restreint de concurrents pré-inscrits aux chars attelés et au vu de la météo incertaine annoncée pour dimanche, d'organiser un rallye sur route et chemins de la région» font savoir les organisateurs dans un communiqué.

Les participants s'élanceront, successivement et par équipe, sur un parcours long de... deux heures! «On ne révèle pas le nombre de kilomètres» s'amuse Claude Matthey, l'une des chevilles ouvrières de cet événement improvisé.

Deux postes seront dressés sur le tracé. Là, cavaliers et meneurs devront répondre à des questions et relever

des défis ludiques. De quel genre? «Lancer quelque chose dans un bidon ou déterminer le nombre de clous contenus dans un bocal par exemple» souffle notre interlocuteur, qui précise que l'apéro sera servi lors d'une des deux haltes. Santé!

Spectacle en continu

Pour plus de sécurité, le parcours empruntera petits chemins et routes interdites à la circulation. «Les chevaux se dirigeront vers Les Emibois, passeront le pont de Muriaux puis prendront la direction de Sous-La-Neuvevie» relève l'habitant des Reussilles. Des épreuves attendront encore les concurrents à l'arrivée, prévue à Muriaux. De quoi offrir du spectacle en continu jusqu'à 16 heures environ.

Claude Matthey précise que le rallye est ouvert à tous, cavaliers sur leur monture ou meneurs sur un char, inscrits ou non. «Il sera possible de s'annoncer sur place» insiste-t-il. Action, réaction! (per)

Femmes ch

Les femmes font petit à leur entrée dans le domaine de la chasse, essentiellement ma. Ces dernières années, le district des Franches-Montagnes est celui qui est le plus fourni de chasseresses du canton. Lucie Lugentz, qui va à la chasse et Nadia Godat, qui le possède, parlent de leur intégration.

L'obtention du certificat d'aptitude à la chasse constitue l'aboutissement de deux années d'investissement personnel, au cours desquelles les aspirants chasseurs suivent un cursus complet et exigeant, de la biologie à la sécurité des armes à feu.

Peu à peu, des femmes chassent le pas et pénètrent dans un univers masculin. Elles ne sont actuellement que 3,5% de la population de chasseurs, estimée à 400 personnes dans le canton de la Gruère et à 84 dans le district des Franches-Montagnes. Ce dernier est celui qui est le plus formé de chasseresses ces dernières années.

Changement des mentalités

Quatre d'entre elles y ont obtenu leur certificat tandis qu'une

Collision entre de




Une collision entre deux autos a f

Un accident de la circulation a été produit jeudi, à 7h30, à l'intersection du Pré Beurnin et du Crêt des Mottes, sur la commune de Lajoux.

Un automobiliste, qui circulait de Montfaucon à Saulcy par La Courbe, n'a pas accordé la priorité à un autre véhicule. Ce dernier circulait de Saulcy en direction de Lajoux. Les deux véhicules sont entrés en

ANNONCES



La Société de carnaval du Noirmont remercie chaleureusement l'ensemble de ses sponsors, bénévoles et carnavaleux qui ont rendu possible cette édition raccourcie.

Merci pour vos sourires, votre bonne humeur et votre folie!

Nous vous disons d'ores et déjà à l'année prochaine, pour une manifestation que nous espérons normale!

CARIMENTRAN 2022

Les insectes à l'honneur au Centre Nature Les Cerlatez



Après une pause hivernale, le Centre Nature Les Cerlatez a rouvert ses portes hier, avec deux nouvelles expositions. La première, au rez-de-chaussée, est consacrée aux abeilles. A l'étage, une autre fait la part belle aux insectes nocturnes.

photos jp

Deux nouvelles expositions ont été inaugurées vendredi soir au Centre Nature Les Cerlatez. La première a été réalisée en collaboration avec la Fédération Jurassienne d'Apiculture (FJA) et met en exergue le rôle fondamental des abeilles pour la biodiversité. La seconde nous présente l'univers méconnu des insectes nocturnes.

Sur un parcours didactique de huit panneaux installés autour du Centre Nature Les Cerlatez, nous découvrons le monde passionnant des abeilles et la vie d'une colonie. A l'intérieur, Yves

l'importance de la biodiversité et de la pollinisation.

Diverses journées thématiques seront organisées par la FJA, dont la section franc-montagnarde fêtera ses 100 ans cette année. Après une année 2021 catastrophique en termes de récoltes et de pertes de ruches, l'occasion est donnée ici de mettre en avant le travail des quelque 450 apiculteurs amateurs jurassiens.

Une année noire

Les statistiques pour cette année

affaiblie est synonyme de manque d'immunité des insectes et donc de propagation des maladies, ce qui met en péril notre biodiversité. « Ces derniers temps, nous avons pu constater un engouement particulier de la population pour le jardinage. Pour contribuer au bonheur des abeilles et autres insectes, nous pouvons faire un geste en leur offrant une variété florale. Les plantes mellifères sont souvent des plantes aromatiques ou médicinales. Un geste pour les abeilles est un bien pour vous ! » nous rappelle l'apicultrice.

Dans la peau d'un insecte

La deuxième exposition du Centre Nature, baptisée « Nuit blanche chez les insectes », se décline au premier étage du bâtiment et nous dévoile le monde méconnu des insectes nocturnes. Elle est adaptée d'une exposition proposée par le Centre Pro Natura de Champ-Pittet. Un effort particulier sur la mise en scène muséographique et pédagogique permet au visiteur de se mettre dans la peau d'un insecte nocturne et de réfléchir aux différentes stratégies pour échapper aux préda-

tal des abeilles pour la biodiversité. La seconde nous présente l'univers méconnu des insectes nocturnes.

Sur un parcours didactique de huit panneaux installés autour du Centre Nature Les Cerlatez, nous découvrons le monde passionnant des abeilles et la vie d'une colonie. A l'intérieur, Yves Sanglard, apiculteur et photographe, nous présente ses clichés.

Le visiteur pourra découvrir des abeilles butinant sur des fleurs différentes. Les photographies sont regroupées par thèmes (fleurs des jardins, des haies, forêts, prairies, pâturages, de montagne). Cette exposition, intitulée «Abeilles et biodiversité», se veut didactique et pédagogique afin de sensibiliser toutes les générations à

2021 catastrophique en termes de récoltes et de pertes de ruches, l'occasion est donnée ici de mettre en avant le travail des quelque 450 apiculteurs amateurs jurassiens.

Une année noire

Les statistiques pour cette année noire ne sont pas encore connues, mais une perte de 50% est estimée. En cause, un début d'été très froid et trop humide. «J'ai encore dû nourrir mes abeilles à la mi-juin, à 700 mètres d'altitude, du jamais vu!» nous précise Sonia Buri-Schmassmann, présidente des apiculteurs jurassiens.

Le dérèglement climatique a fait son œuvre et les abeilles en sont un parfait indicateur. Une ruche

population pour le jumelage. Pour contribuer au bonheur des abeilles et autres insectes, nous pouvons faire un geste en leur offrant une variété florale. Les plantes mellifères sont souvent des plantes aromatiques ou médicinales. Un geste pour les abeilles est un bien pour vous!» nous rappelle l'apicultrice.

Une autre menace – celle de la présence nouvelle du frelon asiatique dans nos contrées – n'est pas là pour rassurer les apiculteurs. «Nous attendons une prise de position officielle de la Confédération, afin qu'elle reconnaisse cette nouvelle espèce comme envahisseur et nous donne des moyens conséquents de lutte contre ce prédateur de nos ruches» appelle de ses vœux la présidente.

turnes. Elle est adaptée d'une exposition proposée par le Centre Pro Natura de Champ-Pittet. Un effort particulier sur la mise en scène muséographique et pédagogique permet au visiteur de se mettre dans la peau d'un insecte nocturne et de réfléchir aux différentes stratégies pour échapper aux prédateurs, se camoufler ou encore pour «trouver son amoureuse».

Delphine Devenoges, responsable du Centre Nature Les Cerlatez, nous rappelle que sur les 36 000 espèces animales répertoriées en Suisse, quelque 30 000 sont des insectes. Là aussi – et c'est moins visible – certaines de ces espèces sont des pollinisateurs et sont donc des alliés des jardiniers.

Jérôme Piquerez

épais livre d'or dans lequel les bénévoles ont laissé une trace de leur passage sur l'exploitation familiale. Des mots touchants et des photos qui traduisent la chaleur d'un accueil resté dans les mémoires.

La participation de l'agricultrice au programme Caritas-Mon-

des travaux des champs, où il faut « faucher, faire les foins en juin et les regains (réd.: la seconde coupe) en août ». Si la question de l'embauche d'un ouvrier agricole s'est déjà posée, à chaque fois malheureusement « c'est l'argent qui manquait, les finances ».

suffisamment d'expérience. Simone Clémence a toujours apprécié les guider sur l'exploitation, que ce soit pour « les travaux des écuries, le matin et le soir, le jardinage, ou encore la garde des enfants ». Il y a toujours quelque chose à faire et, ici, « on ne fait quasiment jamais deux jours de suite la

que le cercle familial des époux Clémence et de leurs deux enfants s'est trouvé agrandi.

L'inscription au programme est possible sur le site www.montagnards.ch, pour les paysans, les bénévoles ou les entreprises.

Alban Debars

LES GENEVEZ

Un apprenti charpentier décroche la première place

Le concours de charpentiers du Jura et du Jura bernois a récemment remis ses prix. Jeremy Tschanz, qui fait ses armes chez Gigandet Frères SA (Les Genevez), s'est distingué au sein de la catégorie charpentier première année en obtenant la première place avec une note de 5,6. Une performance réalisée lors de la création d'une toiture, un modèle imposé et imaginé par l'enseignant Maxime Jeannerat. Organisée chaque année par l'Association jurassienne des menuisiers, charpentiers et ébénistes (AJMCE), cette épreuve obligatoire a permis à 58 apprentis de relever un défi placé sous le thème « Les 100 ans de l'AJMCE ». Douze d'entre eux ont été récompensés, dans quatre catégories différentes. *LFM/ad*

Le PNRD propose une formation de parrain du paysage

Le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) organise le samedi 9 avril à Saignelégier une formation pour devenir parrain du paysage. Une démarche participative pour trouver des bénévoles, qui permettra de suivre l'évolution du paysage dans le temps.

La démarche est simple et ouverte à tous: il s'agit de photographier une à deux fois par an le même paysage pour en suivre l'évolution. Tels sont les engagements que devront remplir les futurs parrains du paysage, que formera le Parc du Doubs le 9 avril à Saignelégier.

L'association veut recruter des bénévoles susceptibles de s'impliquer dans son Observatoire photographique du Paysage. Initié en 2017, ce projet a pour objectif, « d'une part de mieux connaître l'évolution et



Les amateurs de photographie peuvent devenir parrains du paysage.

les éléments marquants de nos paysages, et d'autre part de sensibiliser

le grand public à une meilleure prise en compte de ces derniers » écrit le PNRD.

Journée sur le terrain

Au programme de cette journée, qui commencera à 10 heures, une présentation de l'Observatoire du paysage du Parc du Doubs, suivie des modalités du projet. Le repas sera offert, avant un départ sur le terrain pour une initiation aux techniques de la photographie documentaire de paysage. Il est demandé d'apporter son appareil photo, un trépied si possible, ainsi que de prévoir des vêtements adaptés à la météo du jour.

Possibilité de s'inscrire jusqu'au mercredi 6 avril à l'adresse inscription@parcdoubs.ch ou au 032 420 46 74. *LFM/ad*

Charte du PNRD: dossier transmis à Berne

Le renouvellement du label du Parc naturel régional du Doubs (PNRD) franchit une nouvelle étape. La charte élaborée ces derniers mois, qui fixe les objectifs du Parc pour la décennie à venir, a été remise récemment à la Confédération.

La charte, qui concerne la période 2022-2023, est le fruit d'un long processus de consultation, lequel a impliqué les communes et la population. Le document a été déposé ces derniers jours auprès de la Confédération par le Canton du Jura, canton pilote.

Entrée en vigueur en 2023

La demande de renouvellement du label du PNRD sera examinée ces prochains mois par les services fédéraux, qui devraient donner leur feu vert en fin d'année. La charte comme le label entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Leur obtention est cruciale, car elle ouvre notamment la voie au financement fédéral qui représente 50% du budget du Parc.

La charte «établit la vision du Parc pour les dix ans à venir et servira de base à ses projets ainsi qu'à son financement» rappelle l'Etat jurassien dans un communiqué.

Elle fixe aussi les objectifs stratégiques du PNRD dans ses principaux domaines d'activité, parmi lesquels la préservation et valorisation de la nature et du paysage, le renforcement des activités économiques fondées sur le développement durable, ainsi que la sensibilisation et l'éducation au développement durable. Elle est également composée de contrats qui lient les communes membres au Parc. A partir de 2023, celles-ci seront au nombre de 15.

Un parc redessiné

Au cours du processus de renouvellement, Muriaux et Soubey ont en effet accepté de rejoindre le PNRD alors que Les Planchettes (NE) a choisi de le quitter.

Ces changements redessinent les contours du Parc du Doubs et augmentent légèrement sa population. LFM/nbe

Des écoliers des Enfers ont joué les apprentis biologistes

Une classe des Enfers participe ces jours à des relevés de batraciens sur le site de la Gruère. Les jeunes suivent des bénévoles de l'Association des naturalistes francs-montagnards et des membres de l'équipe du Centre Nature Les Cerlatez, qui permettent quotidiennement aux grenouilles et crapauds de se rendre sans danger à l'étang pour se reproduire. L'occasion pour les têtes blondes de prendre un petit cours de biologie.

«Je ne veux plus entendre que la grenouille est la femelle du crapaud!» avertit Daniel Chaignat en riant, après avoir expliqué aux enfants comment identifier les batraciens. Cet enseignant retraité, membre de l'Association des naturalistes francs-montagnards, accompagnait hier matin les écoliers sur le terrain. Parmi les 16 élèves de Lucien Kohler, huit ont chaussé leurs bottes. L'autre moitié de cette classe à trois niveaux (de la 4^e à la 6^e année) le fera mercredi prochain.

Cinquantaine de spécimens

Une fois arrivés à La Theurre, les apprentis biologistes ont reçu quelques explications au sujet des barrières vertes installées de mars à mai le long de la route cantonale et de leur fonction: bloquer les batraciens pour



Des écoliers d'une classe des Enfers ont participé au relevé des batraciens autour de l'étang de la Gruère. L'occasion d'apprendre à différencier les espèces et de découvrir le rôle des barrières installées chaque printemps.

photos nbe

matériel nécessaire, puis sont partis en direction du seuil numéro 1. Au total, ils en ont relevé une trentaine et y ont trouvé une cinquantaine de batraciens. La météo du jour, avec le retour de la pluie, a été plutôt favorable aux déplacements des animaux, alors que le temps sec des jours précédents les avait poussés à rester à l'abri, d'après Daniel Chaignat. Dans les seuils, trois espèces ont été identifiées: crapauds communs, grenouilles rousses et tritons alpestres.

Des espèces que les jeunes ont

venoges, le bénévole explique que, comme les œufs des batraciens n'ont pas de coquille, ils doivent être pondus dans un milieu aquatique. D'où la nécessité de ces déplacements.

Ayant trouvé une grenouille rousse femelle, les responsables montrent aux enfants attentifs le ventre plein d'ovules, lesquels seront fécondés à l'étang. «Elle aura... mille petits!» explique Delphine Desvenoges. «Mais il y en a beaucoup qui vont mourir?» s'enquiert une élève. En effet, la majorité des têtards qui naîtront seront

ment achevés, les grenouilles, crapauds et tritons regagneront les forêts, leur principal lieu de vie.

Ecole buissonnière

Les enfants ont participé à toute l'opération, dans une volonté de sensibilisation à la nature et à l'environnement chère à leur enseignant Lucien Kohler. Celui-ci emmène ses élèves dans la nature un matin par semaine et ce, par tous les temps, pour les pousser à se questionner sur le lien

les écoliers sur le terrain. Parmi les 16 élèves de Lucien Kohler, huit ont chaussé leurs bottes. L'autre moitié de cette classe à trois niveaux (de la 4^e à la 6^e année) le fera mercredi prochain.

Cinquantaine de spécimens

Une fois arrivés à La Theurre, les apprentis biologistes ont reçu quelques explications au sujet des barrières vertes installées de mars à mai le long de la route cantonale et de leur fonction: bloquer les batraciens pour éviter qu'ils ne soient victimes du trafic routier. Les employés du centre et les bénévoles «récoltent» ensuite les petits animaux dans des seaux enterrés dans le sol, les identifient et les comptabilisent avant de les relâcher dans l'étang de la Gruère.

Les écoliers ont appris comment effectuer cette tâche et ont reçu le

matériel nécessaire, puis sont partis en direction du seau numéro 1. Au total, ils en ont relevé une trentaine et y ont trouvé une cinquantaine de batraciens. La météo du jour, avec le retour de la pluie, a été plutôt favorable aux déplacements des animaux, alors que le temps sec des jours précédents les avait poussés à rester à l'abri, d'après Daniel Chaignat. Dans les seaux, trois espèces ont été identifiées: crapauds communs, grenouilles rousses et tritons alpestres.

Des espèces que les jeunes ont appris à différencier grâce à leur couleur et leur taille. «Les mâles sont plus petits. Ils ont des callosités sur leurs pattes qui leur permettent de s'accrocher sur le dos des femelles pour se déplacer» explique Daniel Chaignat. «Des machos!» réagit un enfant.

Avec la directrice du Centre Nature les Cerlatez, Delphine Des-

venoges, le benévole explique que, comme les œufs des batraciens n'ont pas de coquille, ils doivent être pondus dans un milieu aquatique. D'où la nécessité de ces déplacements.

Ayant trouvé une grenouille rousse femelle, les responsables montrent aux enfants attentifs le ventre plein d'ovules, lesquels seront fécondés à l'étang. «Elle aura... mille petits!» explique Delphine Desvenoges. «Mais il y en a beaucoup qui vont mourir?» s'enquiert une élève. En effet, la majorité des têtards qui naîtront seront mangés par des prédateurs avant d'atteindre l'âge adulte.

Autre importante cause de mortalité, le trafic routier est toutefois évité grâce aux barrières à batraciens. Ces derniers sont quotidiennement transportés jusqu'à l'étang de la Gruère, où ils sont relâchés. Commencera alors la parade nuptiale. Une fois l'accouple-

ment achevé, les grenouilles, crapauds et tritons regagneront les forêts, leur principal lieu de vie.

Ecole buissonnière

Les enfants ont participé à toute l'opération, dans une volonté de sensibilisation à la nature et à l'environnement chère à leur enseignant Lucien Kohler. Celui-ci emmène ses élèves dans la nature un matin par semaine et ce, par tous les temps, pour les pousser à se questionner sur le lien qu'ils entretiennent avec la nature.

Ayant été informé de la recherche de bénévoles pour les relevés de batraciens, il a contacté le Centre Nature Les Cerlatez. De quoi proposer une action concrète aux apprentis biologistes!

Nina Beuret



La reproduction des amphibiens est assurée

SOCIÉTÉ | Jeudi | 19:00 | Jura bernois, Les Franches-Montagnes | Environnement | Émission complète



Chaque printemps, les différentes espèces d'amphibiens, grenouilles, crapauds et tritons, quittent leurs quartiers d'hiver, la forêt, pour gagner les points d'eau dans lesquels ils pourront se reproduire. Par contre, à certains endroits, comme à Bellelay ou vers l'Étang de la Gruère, la route se trouve entre la forêt et les points d'eau. Des barrages sont donc mis en place afin de canaliser les amphibiens pour ensuite les amener manuellement sur leurs zones de reproduction, leur évitant ainsi d'être écrasés par les automobilistes.

JOURNAL
CANAL

Maiche

Des marraines et parrains pour veiller sur les paysages du Parc du Doubs

Par **L'Est Républicain** - 03 avr. 2022 à 18:05 - Temps de lecture : 1 min

 |  | Vu 86 fois

Vous aimez la photo ? Vous aimez la région du Parc du Doubs ? Vous êtes sensibles aux enjeux paysagers ? Alors devenez parrain ou marraine du paysage...



N'hésitez donc pas à passer le **samedi 9 avril** prochain (de **10h à 14h**) devant la collégiale pour encourager ces valeureux coureurs.

Je profite de ce texte pour remercier en particulier les agriculteurs du Clos du Doubs qui nous permettent de traverser leurs pâturages, qui rentrent leur bétail ou barrent une partie de leur parcelle pour éviter la difficile cohabitation entre le bétail et les coureurs.

Eric Paupe
Membre du CO
Resp. du balisage



Doubs
ntvoie
ombe,
ection
des-

Village intelligent !

nt dans les
s hôtes ? Le
Secrétariat
rantaîne de
approfondir
e (NPR), ils
Régions in-
Doubs sera
alité de vie



rt-

onner votre
projet, afin

stration@closdudoubs.ch

Commune CDD - Nm

Voilà un adage bien à propos dans cette situation de pandémie que nous connaissons. Comme vous certainement, je constate que les années Covid tendent à accélérer une forme de « recroquevillement », de notre société. Ce qui nous tient pourtant, ce sont les relations intergénérationnelles que nous entretenons par des signes gratuits et concrets : des vœux pour Noël et Nouvel-an, des cartes d'anniversaire ou de deuil suivant les situations, des téléphones ou des SMS sans autre but que de prendre des nouvelles, des visites... participer à la vie du village en s'investissant dans les sociétés ou simplement, en venant aux



La bénédiction des rois (et des reines ☺) est une de ces traditions-relations qui existent dans le Haut du Clos du Doubs et qui fait du bien ! Début janvier, des servants-es de messe passent de porte à porte et chantent la bénédiction aux habitants de la maison qu'ils visitent. Ils reçoivent des bonbons et des dons. Cet argent sert à financer une sortie récréative, mais égale-

est déjà énorme). Elle est signe d'un Dieu qui veut le bonheur pour nous, quels que soient les événements, quelles que soient nos convictions, quelle que soit notre situation. Elle est le signe d'un Dieu racine qui nous veut debout, en tant qu'individu et en tant que communauté.

Merci à tous d'entretenir les racines qui nous tiennent debout et ensemble, dans cette tempête-ci, comme dans toutes les autres.

Pour le groupe des servantes et servants de messe (manquent sur les photos : Lisa Kaufmann, Lucie Riat et Justine Godat)

Patrick Godat

Sortie nature: la biodiversité en actions

Mercredi 18 mai de 14h30 à 16h30



Parc naturel régional du Doubs organise, en collaboration avec la commune de Clos du Doubs, une sortie découverte concernant les actions nature menées par le Parc pour favoriser la biodiversité autour de St-Ursanne. Sur un peu plus de trois kilomètres, vous découvrirez des actions en faveur des chauves-souris, des hirondelles, de la petite faune du milieu agricole ou des sources, ou encore de la fritillaire pintade... etc. L'itinéraire de cette balade familiale, tout à fait accessible aux enfants, passera également par l'Espace découverte du Parc, situé en vieille ville, qui rouvrira ses portes aux visiteurs dès le 4 avril prochain.

Le rendez-vous est donné à 14h30 à la gare de St-Ursanne (vers l'arrêt des Postes). La balade se terminera à la Maison du

Tourisme aux alentours de 16h30.

Inscriptions obligatoires par courriel à l'adresse inscription@parcdoubs.ch (maximum 25 personnes).

Par ailleurs, le programme des sorties découvertes 2022 proposées par le Parc et ses partenaires sortira début avril. Celui-ci proposera bien d'autres balades, événements et animations sur l'ensemble du territoire du Parc. N'hésitez pas à consulter la rubrique « Actualités » du site internet www.parcdoubs.ch.

